

# Bonjour BLENOD

WWW.BLENOD.FR

# 28 - JAN./FÉV. 2021  
MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE

44

À LA UNE - PAGE 8

*La solidarité au  
cœur de l'action  
municipale*



**P.4**  
Blénod  
s'illumine



**P.6**  
Enfance Jeunesse  
nouvelle tarification



**P.14**  
Ça marche  
et ça roule



# NOS RDV !

## Directeur de la publication :

Bernard Bertelle

**Textes :** Ilknur Tosun-Ozipek / Julien Hézard / Isabelle Sauerbrey / Sylviane Gardella

**Photos :** Ville de Blénod et Patrick-Alain Martin

**Conception :** anagram-ny

**Impression :** La Moderne

## Suivez-nous sur les réseaux :

@blenod.pam  
 VilledeBlénod

**Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson**  
220 avenue Victor-Claude  
BP 285 - 54700  
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

## Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Permanence état-civil uniquement  
le samedi matin de 9 h à 11 h.  
(sauf durant les vacances estivales  
et de fin d'année)  
Tél : 03 83 80 43 00



## NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**  
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) : consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu : 15**
- **Police Nationale : 17**
- **Pompiers : 18**
- **N° d'urgence européen : 112**
- **Urgences sociales : 115**
- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales : 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

**JEUDI 7 JANVIER DE 16 H À 19 H 30 DON DU SANG > P14**

**LES 3 ET 13 FÉVRIER PERMANENCE VEOLIA > P13**

**LA CCI ORGANISE DES RÉUNIONS POUR ENTREPRISES > P14**

## SOMMAIRE



8

## 8 - À LA UNE

*La solidarité  
au cœur de  
l'action municipale*

Depuis 1977, la commune développe une politique de solidarité à destination de l'ensemble des Bellédoniennes et des Bellédoniens.



4

## 10 - CINÉ VILAR

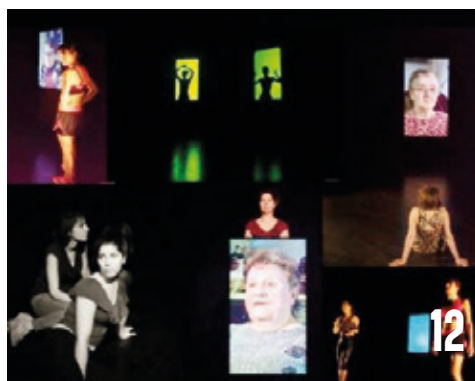
Tous les films de janvier et février

## 12 - DU CÔTÉ DU CENTRE PABLO PICASSO

Programmation culturelle

## 14 - DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## 15 - BLOC-NOTES DES CONSEILS



12



## Le bloc communal est attaqué par l'État.

**A**près avoir supprimé la taxe d'habitation pour 80% de la population, ce qui peut paraître une bonne chose pour les habitants, le choix du gouvernement de compenser cette perte de recettes pour les collectivités, sans possibilité de réévaluation, affaiblit les finances des communes à moyen et long terme.

Le projet de loi de finances 2021 du gouvernement fait apparaître la modification des mécanismes de détermination des valeurs locatives des locaux industriels. La réforme envisagée par le gouvernement consiste à diviser par deux les taux actuels.

Pour notre commune et notre intercommunalité, cela aura un impact très violent sur nos recettes.

A l'heure où notre gouvernement a mis en exergue les collectivités pour leur réactivité pendant cette crise sanitaire, ce dernier va lui couper définitivement les vivres nécessaires à leur bon fonctionnement.

Qui accompagne aujourd'hui nos habitants ?  
 Qui apporte du soutien à nos aînés ?  
 Qui soutient nos familles dans leur quotidien ?  
 Qui accompagne et développe le tissu associatif ?  
 Sans les collectivités, la situation précaire de nos populations ne ferait que croître.  
 On demande aux collectivités de soutenir les entreprises dans cette crise sanitaire en investissant dans nos infrastructures. Mais avec quels moyens ?  
 Devons-nous créer de la dette pour laisser derrière nous une situation insoutenable, voire ingérable pour nos successeurs ?

Depuis 2014, je me refuse à aller dans cette direction. Une collectivité doit être exemplaire aux yeux de sa population.

Nous nous devons de montrer l'exemple mais pour cela, il nous faut des moyens.

Les investissements réalisés par les collectivités servent à l'ensemble de notre population et bassin de vie.

La commune de Blénod et ses élus souhaitent que notre gouvernement entende les doléances des élus de toutes les collectivités qui demandent de maintenir nos recettes et nous fasse confiance.

Notre gouvernement doit tenir compte de nos revendications plutôt que de prêter une oreille attentive au lobbying intéressé du MEDEF qui le sollicite pour une baisse de la fiscalité économique locale de 10 milliards d'euros pour 2021.

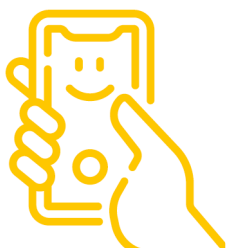
Le "bien vivre ensemble" dépend des recettes données aux collectivités.

Alors faisons commune ensemble pour relever ce défi en 2021 et sans doute pour les années suivantes.

Je vous présente, en mon nom propre et au nom de toute mon équipe, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui j'espère, se présentera pour tous, sous de meilleurs auspices que l'année précédente.

Bonne et heureuse année 2021 et excellente santé à tous !

*Bernard Bertelle*  
**Maire de Blénod**



# BLÉNOD...



*#fetes #illuminations*

A l'approche des fêtes de fin d'année et pour égayer les espaces publics en cette période, les services techniques se sont affairés, dès début novembre, à l'installation des illuminations dans les rues de la ville dont 80 sur l'avenue Victor-Claude. Cette année, ne manquez pas d'apprécier jusqu'à la mi-janvier les deux nouveaux cerfs sur le massif du carrefour de l'avenue de la Petite Suisse et de la rue de Maidières. Les 230 motifs au total sont contrôlés et remis en état annuellement. Ces tâches mobilisent un agent technique à temps complet pendant un mois. Et pour les particuliers qui souhaitent en faire de même au niveau de leur habitation, la municipalité les remerciera au cours de la cérémonie de remise des prix du palmarès d'embellissement de la ville en début d'année. Bonne contemplation !



*#banquelimentaire #solidarite*

Fort du succès de 2019 à Blénod, la municipalité a réitéré cette année une opération en faveur de la banque alimentaire auprès des quatre écoles de la commune. C'est à l'occasion de la collecte nationale que nos écoliers ont de nouveau répondu à l'appel en donnant plus de 700 kg de denrées non périssables et produits de première nécessité, soit l'équivalent de près de 1500 repas et autant que l'an dernier. Ces dons ont été portés par les écoliers eux-mêmes dans la camionnette du service enfance-jeunesse afin d'être acheminés au siège de l'association meurthe-et-mosellane. Bravo à eux, au personnel enseignant pour le soutien et merci à tous pour cette générosité !



# ... EN IMAGES



#saint-nicolas #ecoliers

La crise sanitaire n'aura pas raison de Saint-Nicolas même si le défilé de Blénod a dû être annulé. Comme à son habitude, le saint patron des écoliers, lors de sa traditionnelle tournée, a fait escale dans les écoles maternelles de la ville le 4 décembre dernier. Chargé de chocolats et de cadeaux dont un moulin musical lumineux, l'évêque de Myre a fait la joie des enfants émerveillés dès son apparition. Ceux-ci lui ont offert des dessins et chanté des chansons. Evidemment comme ils ont tous été très sages, Père fouettard et le boucher n'étaient pas de la partie. Et les grands que sont les élémentaires n'étaient pas en reste; ils ont été gâtés en friandises à la sortie de l'école.



  @blenod.pam

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !



## ZOOM SUR... *le club de Cyclotourisme*

Labellisée par deux lauriers "Ville active et sportive", Blénod abrite dans ses locaux et/ou soutient seize associations permettant de s'adonner à des activités physiques. Rencontre avec l'une des plus historiques d'entre elles... le club omnisport de cyclotourisme né en 1984, avec à sa tête Alain Sibenaler un Président qui "vit" vélo depuis plus de 50 ans. Il est épaulé par

Manon, secrétaire employée du club devenue une passionnée de la Petite Reine au fil des six dernières années. Aujourd'hui le club compte 84 adhérents qui, malgré la crise sanitaire, n'ont pas manqué de renouveler leur licence annuelle. Douze bénévoles complètent l'équipe et participent activement à l'organisation des divers événements qui ponctuent les années : Bourse et fête du vélo, Journée des brevets, Rando pour tous etc. La réparation, vente et location de cycles au mois, les ateliers de mécanique, la clinique du vélo viennent s'ajouter à toutes ces actions. Cette bien triste année 2020 a malheureusement vu s'annuler nombre d'entre elles. Le club, en standby depuis le 30 octobre, compte bien redémarrer ses activités, actuellement plombées par des

consignes sanitaires très strictes en janvier. Il a d'ailleurs bel et bien programmé "Ça marche et ça roule" le 7 février 2020 (voir rubrique A noter) et prévoit de reprendre l'opération "Savoir rouler à vélo" le 10 mars. Cette dernière est menée dans le cadre de l'école du cyclo qui permet aux jeunes dès l'âge de 5 ans d'apprendre à rouler en respectant le code de la route et les consignes mais aussi d'éviter ainsi les multiples dangers, tout en découvrant la nature.

"Certains gamins ont grandi en même temps que leur vélo" se souvient le Président. "Malgré les difficultés, notre motivation reste tout aussi intacte" expriment Manon et Alain, continuant à compléter les dossiers de demandes de subventions pour faire vivre l'association.



# LES ÉCHOS DE LA CITÉ

## Enfance jeunesse : la tarification change

**S**uite à la modernisation du portail famille l'été dernier et afin d'apporter une meilleure lisibilité aux familles, la tarification ainsi que le mode de facturation changent au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ainsi la facture sera établie à terme échu et la période de facturation ramenée à un mois; les parents continueront de réserver comme ils le souhaitent mais seront facturés mensuellement pour éviter les manipulations incessantes sur les réservations ainsi que des blocages. Le paiement à l'avance (à la réservation) sera supprimé.

Par ailleurs, une majoration sera appliquée aux familles

dont l'enfant est présent à une activité sans réservation préalable ou avec une réservation effectuée hors délais.

Enfin au niveau de la ludothèque et la carte jeunesse, les modifications reposent sur les principes suivants : suppression des abonnements de date à date et instauration d'un abonnement sur l'année scolaire afin d'être en adéquation avec la majorité des périodes de fonctionnement des activités enfance-jeunesse, notamment la scolarité.



## Nouveau groupe scolaire : trois hypothèses de construction

**D**ans le cadre du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire unique et de la convention d'accompagnement signée avec la ville, fin 2019, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe & Moselle a présenté ses pistes de réflexion(s) à la municipalité, au corps enseignant de la commune ainsi qu'à l'inspection académique le 12 octobre dernier. Au terme d'un état des lieux mené en début d'année, le Caue 54 a analysé les potentialités afin de capitaliser

le patrimoine avant d'envisager une construction selon les nouveaux fonctionnements, les orientations énergétiques et le potentiel de chaque site. Face au vieillissement de ses bâtiments et devant les nouveaux enjeux relatifs au monde de l'enseignement, la commune envisage de regrouper ses bâtiments scolaires. Ce futur groupe scolaire s'implantera en lieu et place de la parcelle AC 197 (surface de 13 777 m<sup>2</sup> et périmètre de 485 m) où se trouvent actuellement les écoles Louise-Michel et Louis-Aragon pour bénéficier de la proximité du collège Vincent Van Gogh afin de centraliser, sur un site unique, les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup>, tout en respectant le bien-être de chacun. La volonté municipale de regrouper dans une même infrastructure les locaux du périscolaire ainsi que la ludothèque et une salle de restauration, est marquée. L'objectif d'obtenir un bâtiment complètement autonome d'un point de vue énergétique, qui ne rejettera aucune eau pluviale et qui constituera un véritable exemple de développement urbain durable, est également fixé. Les problématiques de circulation et de stationnement seront évidemment prises en compte.

# La ville rénove ses bâtiments

Cette fin d'année a vu certains des bâtiments municipaux bénéficier d'une cure de jouvence en vue notamment pour la ville de réduire toujours plus son empreinte énergétique. Ainsi mi-novembre, la municipalité a fait procéder à la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente du Centre Michel-Bertelle en remplaçant les anciennes réglottes fluo par 24 nouveaux luminaires LED. La salle des banquets à quant à elle vu changée sa porte d'entrée. Par ailleurs, dans le cadre de l'entretien du stade des fonderies, le système de ventilation mécanique contrôlé des vestiaires a été remplacé par une nouvelle centrale de traitement d'air à raccordement vertical dotée d'échangeurs de chaleur rotatifs. L'installation complète la rénovation des vestiaires et s'ajoute aux travaux de remplacement des bancs de touches et des buts menés depuis cet été. Au centre de loisirs, en plus de quelques travaux effectués en régie, le sol sera changé fin décembre. Cette opération coûtera 36 000 € HT, dont 10 000 € seront financés par la CAF 54. Ce nouveau sol PVC sera plus adapté aux enfants en permettant d'amortir les potentielles chutes. Enfin au niveau de la salle du 8 mai, la municipalité travaille actuellement avec le bureau d'études Terranergie sur la rénovation de l'équipement vieillissant, non-étanche. L'objectif est de diviser par 10 la consommation énergétique grâce à une nouvelle couverture et pose d'une pompe à chaleur. La rénovation des sanitaires et des vestiaires est également à l'étude, pour un projet qui devrait dépasser le million d'euros.



## Les noues du Chemin vert entretenues

Dans le cadre de l'entretien du Chemin Vert et de la prévention des inondations dans les terrains situés en contrebas des coteaux, des travaux de curage des fossés existants ont débuté le 2 novembre, afin que ceux-ci puissent absorber correctement les eaux descendantes. D'une part, cette intervention des services techniques municipaux permettra de conserver le Chemin Vert dans un état satisfaisant d'utilisation. D'autre part, cela évitera de voir les terrains attenants, détrempés par les eaux pluviales. Il est en effet indispensable, au vu de la pente existante et des risques de mouvements de terrains, pour lesquels la commune est impactée en aléas moyens à forts selon les endroits, d'assurer un bon drainage, pour une meilleure infiltration des eaux pluviales venant des coteaux. Ces interventions font partie des mesures de précaution pour canaliser et gérer les écoulements descendant des bois situés au-dessus des vergers.

## 4 642 personnes recensées : Blénod confirme sa bonne santé démographique

Les résultats du recensement mené début 2020 par la commune, sous la supervision de l'Institut national de la statistique et des études économiques confirment une progression continue du nombre d'habitants. Celui-ci atteint en effet les 4642 contre 4563 en 2015 et 4371 en 2010 se rapprochant ainsi un peu plus de la barre des 5000. L'étude révèle aussi une augmentation de 260 logements enquêtés sur 10 ans mais soulève une problématique : le quasi doublement des logements vacants sur ce même laps de temps. Les chiffres du recensement permettent de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. A l'issue de l'analyse, l'Insee publie sur son site Internet des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc. De ces analyses découle la participation de l'Etat au budget des communes.

## ÉTAT CIVIL OCTOBRE/NOVEMBRE

### Naissances

Yigir Hakan Kaya • Sohan Gatt • Charly Bouillet • Maeve Glachant • Andréa Mazelin • Rumeysa Toparlan

### Décès

Monique Michel ép. Antoine • Brahim El Baroudi • Roger Ferrero • Bernard Fey • Jeanne Brand ép. Firtion • Jean Jacquemin • Claudie Marx • Roger Husson



# À LA UNE !

## La solidarité au cœur de l'action municipale

Depuis 1977, la commune développe une politique de solidarité à destination de l'ensemble des Bellédoniennes et des Bellédoniens. Si le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) est un acteur central de la solidarité municipale, cette valeur essentielle "au bien vivre ensemble" est déclinée en transversalité dans l'ensemble des services. "Ne laisser personne au bord du chemin" reste le fil conducteur des actions municipales.



### Les actions menées par le CCAS

#### L'aide alimentaire et financière d'urgence :

Le CCAS attribue des aides alimentaires ou financières en fonction de critères sociaux. Les dossiers sont instruits par l'assistante sociale de la commune puis présentés à la commission permanente qui valide ou non l'attribution de l'aide. En 2020, près de 8 000 € ont été attribués en aides financières et près de 20 000 € en colis alimentaires.

#### Les actions à destination des seniors :

Traditionnellement à Blénod, les actions de la municipalité à destination des seniors de la commune sont gérées par le CCAS.

#### De nombreuses activités sont proposées dans des domaines variés :

- Sport doux : Harmonie Corporelle, Aquagym.
- Inclusion numérique : atelier Ardoiz.
- Culture : déambulations musicales, ciné-débat gratuit.
- Lutte contre l'isolement : goûter animation, repas à thème, médiation par l'animal, sorties culturelles etc.

L'ensemble des animations proposées est regroupé dans "l'agenda seniors" distribué deux fois par an. L'objectif de ces activités est d'accompagner le vieillissement en préservant au maximum l'autonomie.

Le restaurant du Foyer Ambroise Croizat propose du lundi au vendredi des repas à l'ensemble des seniors de la commune au tarif de 7,30 €.

Le CCAS achète les colis des anciens distribués aux habitants de 60 ans et plus. Il organise également le banquet des retraités et pré-retraités en fin d'année.

#### Nouvelle prestation en 2021 : L'aide au permis de conduire :

Ce nouveau dispositif permettra aux Jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier d'une aide de 400 € pour l'obtention du permis B en contrepartie de 35 h d'engagement citoyen dans la commune.

### Le chiffre clé

# 350 000 €

C'est le montant de la subvention d'équilibre versée chaque année par la commune au Ccas





" À l'occasion de la Fête des voisins "

**La solidarité à destination des écoliers, des collégiens et des étudiants.**

**Pour les écoliers :**

La commune subventionne la coopérative des écoles et prend en charge les fournitures scolaires. La tarification de l'accueil restauration périscolaire est adaptée aux revenus des familles. En 2021, le repas sera facturé 1 € pour le quotient familial le plus faible.



**Pour les collégiens :**

Depuis près de quarante ans, quels que soient les revenus des familles, la commune offre les fournitures scolaires à l'ensemble des collégiens habitant Blénod.

**Pour les collégiens, lycéens et étudiants :**

La commune attribue une allocation de rentrée scolaire de 50 à 200 € en fonction du niveau d'étude à chaque bellédonien scolarisé à l'extérieur qui en fait la demande quel que soit le niveau de revenu.

C'est ainsi qu'en 2020, 517 jeunes bellédoniens ont bénéficié de ces coups de pouce; un budget de 45 000 € pour la commune.



**Pendant le confinement : "on reste en contact" !**

A l'occasion du second confinement, le CCAS en transversalité avec le Service Enfance / Jeunesse a mis en œuvre l'initiative "on reste en contact".

**L'objectif est de rester en contact avec l'ensemble des seniors de la commune et les aider à passer ce moment difficile à vivre pour toutes et tous.**

Pour cela des appels téléphoniques hebdomadaires sont passés aux seniors inscrits sur le fichier, des visites à domicile sont organisées avec des sorties ou des activités sportives douces. Enfin des déambulations musicales sont organisées dans les allées de la Résidence Ambroise Croizat et sont retransmises en direct via Facebook Live.

JH



# CINE-VILAR

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DUES AUX DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE

## Tarifs

6 € = tarif plein

5.50 € = pour tous les films "arts et essais" et pour les accompagnateurs au cine-p'tit déj et ciné-goûter

4.5 € = séances seniors pour les extérieurs et gratuit pour les seniors Bellodoniens

4 € = - 25 ans et demandeurs d'emplois

50 € les 10 séances (5 € la séance) : abonnement individuel annuel valable de date à date



**Attention !**  
Masques et respect de la distanciation physique obligatoire dans l'ensemble du cinéma à partir de 11 ans.

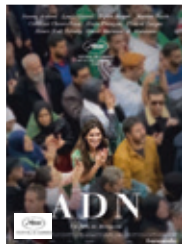
Info et programme sur [www.blenod.fr/cine](http://www.blenod.fr/cine)  
Suivez la page Facebook @ccpp.blenod



**Avertissement :**  
des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.



**Sous les étoiles de Paris**  
Samedi 9 janvier à 18 h 30 - Dimanche 10 janvier à 16 h 30 et Lundi 11 janvier à 20 h 45



**ADN**  
Samedi 16 janvier à 18 h 30 - Dimanche 17 janvier à 16 h 30 et Lundi 18 janvier à 20 h 45



**Je voulais me cacher**  
Samedi 30 janvier à 18 h 30 - Dimanche 31 janvier à 16 h 30 et Lundi 1<sup>er</sup> février à 20 h 45



**Les 2 Alfred**  
Samedi 6 février à 16 h 30 et Dimanche 7 février à 14 h 30



**Chacun chez soi**  
Samedi 20 février à 16 h 30 et Dimanche 21 février à 14 h 30



**Antoinette dans les Cévennes**  
Jeudi 25 février à 14 h



**Le mystère de Noël**  
Samedi 9 janvier à 16 h 30 et Dimanche 10 janvier à 14 h 30



**Michel - Ange**  
Samedi 23 janvier à 18 h 30 - Dimanche 24 janvier à 16 h 30 et Lundi 25 janvier à 20 h 45



**Tout nous sourit**  
Samedi 30 janvier à 16 h 30 et Dimanche 31 janvier à 14 h 30



**Des hommes**  
Samedi 13 février à 16 h 30 et Dimanche 14 février à 14 h 30



**Médecin de nuit**  
Samedi 20 février à 18 h 30 - Dimanche 21 février à 16 h 30 et Lundi 22 février à 20 h 45



**L'affaire Collini**  
Samedi 27 février à 18 h 30 - Dimanche 28 février à 16 h 30 et Lundi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 45



**Poly**  
Samedi 16 janvier à 16 h 30 et Dimanche 17 janvier à 14 h 30



**Le discours**  
Samedi 23 janvier 2021 et Dimanche 24 janvier 2021



**Balloon**  
Samedi 6 février à 18 h 30 - Dimanche 7 février à 16 h 30 et Lundi 8 février à 20 h 45



**Slam**  
Samedi 13 février à 18 h 30 - Dimanche 14 février à 16 h 30 et Lundi 15 février à 20 h 45



**Les Croods 2**  
mercredi 24 février à 14 h 30



**Les Tuche 4**  
Samedi 27 février à 16 h 30 et Dimanche 28 février à 14 h 30



# COUP DE PROJECTEUR SUR...



*Accompagnez vos enfants au prochain ciné-goûter !*

## **LES CROODS 2 : UNE NOUVELLE ÈRE.**

**mercredi 24 février à 14 h 30 à Ciné-Vilar**

Depuis 2016, Ciné-Vilar propose des rendez-vous pour les enfants (et les plus grands !) à l'occasion de ciné petits déjeuners ou de ciné-goûters. Lors de ces projections "pas comme les autres", Ciné-Vilar a à cœur de faire découvrir aux jeunes spectateurs des films originaux.

A la fin de la projection, les spectateurs peuvent partager leurs impressions autour d'un goûter et de temps en temps, il y a même des petits plus (animations, ateliers)...

Tout est mis en œuvre pour leur faire aimer le cinéma. Votre salle de cinéma, avec le soutien de CRAVLOR, vous permettra de découvrir " Les Croods 2 : une nouvelle ère ! "

Les Croods ont survécu à leur part de dangers et de catastrophes mais ils vont maintenant devoir relever leur plus grand défi : rencontrer une autre famille.

Les Croods ont besoin d'un nouvel endroit où habiter. La famille préhistorique part alors en quête d'un endroit plus sûr. Quand ils découvrent un paradis idyllique entouré de murs, ils pensent que tous leurs problèmes sont résolus...

Mais une famille y vit déjà : les Bettermans.

Avec leur cabane dans les arbres, leurs inventions étonnantes et leurs hectares irrigués de produits frais, Les Bettermans sont bien au-dessus des Croods sur l'échelle de l'évolution. Ils accueillent les Croods avec joie, mais les tensions ne tardent pas à s'intensifier entre la famille des grottes et la famille moderne.

Une nouvelle menace va propulser les deux familles dans une aventure épique hors des murs, ce qui les obligera à accepter leurs différences et à se servir des forces des uns et des autres.

Dans le second long-métrage, on prend quelques risques en confrontant ces hommes des cavernes à une famille bien plus proche de notre société.

L'affrontement des cultures va être la thématique qui devrait porter le film. Comment deux familles radicalement opposées vont faire pour cohabiter?

A l'issue de la projection et si les mesures sanitaires nous le permettent, nous partagerons un goûter et nous pourrions organiser quelques activités manuelles.

**Et rendez-vous en mars pour un ... ciné petit-déj' !**

## *Séance cinéma pour les seniors*



### **ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES, Jeudi 25 février 2021 à 14 h à Ciné-Vilar**

Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir.

Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces !

Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...

C'est le grand bol d'air de la rentrée, la surprise d'une comédie populaire et décalée, à l'humour dérangeant, dont les rebondissements emmènent le spectateur bien au-delà du vaudeville annoncé.

Antoinette dans les Cévennes, de Caroline Vignal, nous conte l'épopée comique et pathétique d'une femme qui part à la recherche de son amoureux dans les Cévennes, parcourant le chemin des randonneurs aux côtés d'un âne qui n'en fait qu'à sa tête. (l'avis du "Monde")

# DU CÔTÉ

## DU CENTRE CULTUREL PABLO PICASSO

Square Jean-Jaurès • Tél : 03 83 82 52 96  
Toute la programmation sur  
[www.blenod.fr/ccpp](http://www.blenod.fr/ccpp)

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE**  
sur le site internet ou par téléphone

### Minera Quartet, "Flamenco Nuevo"



**SAMEDI 23 JANVIER 2021 À 20 H 30**  
**TARIF PLEIN : 12€**  
**TARIF RÉDUIT : 6€**  
**ADHÉRENTS CARTE JEUNESSE : 3€**

Minera c'est la rencontre de 4 artistes issus de différents horizons. La danse, la guitare, la contrebasse et les percussions sont complices pour bousculer les codes traditionnels et proposer un flamenco qui flirte avec le jazz, les rythmiques cubaines, le rock et la danse contemporaine. Après s'être fait connaître dans le Grand-Est, Minera développe sa dimension nationale avec notamment une date dans la programmation officielle du prestigieux festival Arte Flamenco. Entre flamenco pur et fusion, "Minera Nueva" explore avec fougue et acharnement les codes rigoureux du flamenco et ses émotions universelles, et s'invente un langage propre pour raconter son histoire, faite de contrastes, d'expression, et de dialogues musicaux et chorégraphiques.

### Qui va changer l'ampoule ? Tant que je peux... Le plus longtemps possible

**JEUDI 28 JANVIER 2021 À 15 H**  
**TARIF UNIQUE : 6€**  
**VIMEO.COM**



À l'origine de ce projet singulier : Hervé Lang, metteur en scène, parti écumer le territoire à la rencontre des habitants du Jarnisy pour recueillir témoignages, tranches de vies et anecdotes pendant près d'un an, en compagnie de Kamel Maad, artiste vidéaste.

Qui va changer l'ampoule ? Une pièce bouleversante qui vise à désacraliser, démystifier cette vieillesse qui nous concerne tous.

L'intensité est dans le jeu, dans le discours. Portée par l'éclat de Justine Boschiero et Pauline Collet, la pièce s'ouvre sur un tableau quelque peu insolite, qui saura surprendre le spectateur. Sur le plateau, deux écrans. Les images défilent. Un va et vient, un dialogue s'instaure, se tisse alors entre les comédiennes et la vidéo.

Onze figures en tout témoignent et nous interpellent : sensibles, singulières, en un mot, humaines... Onze figures drôles et douloureuses à la fois, fragiles et tendres aussi. Elles se livrent, pleines d'émotions retenues ; elles sont délicates et pudiques dans leurs confidences... et tellement belles !

Le dynamisme et l'humour qui se dégagent de la scène contrastent avec la gravité et le sérieux des propos tenus sur la perte d'autonomie, la dépendance, la vieillesse. Evoquer la maladie, les difficultés liées au vieillissement, la perte d'autonomie c'est déjà lutter, résister !

Bien vieillir, c'est possible ?"

### Gueules d'Aminche

en partenariat avec La Cheminée  
**SAMEDI 13 FÉVRIER 2021 À 20 H 30**

**Réservations sur le site HelloAsso.com**

Le groupe revient en 2020 avec "VAISSEAUX", et vous emporte pour un voyage qui explore le monde en musique et en mots. L'écriture ciselée et sensible, portée par une musique et des arrangements magistraux, anime ce périple étonnant. Du fond des océans aux confins de l'espace, histoires de minuscules héros et de grands personnages. Après dix années de chansons, de concerts, de rencontres en tout genre, le périple se poursuit inlassablement. À l'horizon, une nouvelle aventure se dessine, à laquelle un cinquième membre d'équipage prend part pour affronter les éléments : Jérôme. C'est en compagnie d'une ribambelle d'invités que nous avons enregistré 15 nouvelles chansons, parce que pour nous un bel album est aussi un album généreux.



**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DUES AUX DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE**

# À NOTER !

## Crise sanitaire

### LES CÉRÉMONIES DE DÉBUT 2021 REPORTÉES

Le contexte actuel de crise sanitaire ne permettra pas l'organisation des traditionnelles cérémonies que sont les vœux du maire, la remise des prix aux sportifs ou encore le palmarès pour l'embellissement de la ville. Si ces dernières devraient être reportées au deuxième trimestre de 2021, le maire, quant à lui, présentera ses **vœux à la population sur les réseaux numériques : site internet [blenod.fr](http://blenod.fr), Facebook et Instagram : @blenod.pam ou twitter : VilledeBlenod; abonnez-vous !**

## La Covid n'empêche pas le devoir de mémoire.

La situation sanitaire a perturbé les traditionnelles cérémonies patriotiques tout au long de l'année 2020 : Souvenir des déportés annulé, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre avec des cérémonies en tout petit comité.

“Celui qui ne connaît pas son histoire est condamné à la revivre”, c'est pourquoi la commune poursuit son travail sur le “devoir de mémoire” et prépare activement le programme des cérémonies 2021.



**Blénod**  
LES PONT A-MOUSSON

*Achetez frais à deux pas de chez vous !*

**Votre marché local**  
**Tous les mercredis matin**  
**Mail Guy-Clapot**  
(à côté de Blenovista)

  @blenod.pam  @VilledeBlenod  [www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)  03 83 80 43 00

## Enfance - jeunesse

**Les animations reprendront en début d'année en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.**

## Les tarifs du CCAS évoluent AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

Le Conseil d'Administration du CCAS a validé à l'unanimité une augmentation du montant des loyers mensuels des appartements de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat. **Les T1 passent donc à 284.40 € et les T1bis à 325. 77€.**

Concernant la restauration, la tarification sera la suivante :

	MONTANT
Seniors	7,30 €
Seniors extérieurs à Blénod	10 €
Actifs	10 €
Personnel communal	5 €
Supplément (fromage, café)	1,10 €
Supplément boisson	1,70 €
Repas à thème	19 €

## Permanence Veolia eau

**MERCREDI 3 FÉVRIER DE 13 H 30 À 16 H 30 ET  
SAMEDI 13 FÉVRIER DE 9 H À 11 H**

En mairie, dans le respect des mesures sanitaires. Afin de lutter contre la propagation du coronavirus, apportez votre propre stylo. Nouveaux arrivants : pensez à effectuer votre déclaration en mairie afin de bénéficier de la tarification dégressive.

**Entrée libre - [www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr) -  
Veolia eau : 0 969 323 554**

*Racine - filiale CCI anime des réunions pour entreprises*

Face aux défis induits par les crises sanitaires, économiques et écologiques, RACINE, filiale de la Chambre de commerce et de l'industrie Grand Nancy Métropole – Meurthe-et-Moselle et gestionnaire depuis 2019 du centre d'affaires Blenovista a mis en place un programme ambitieux d'animations en 2021.

Avec une rencontre par mois sur chacun de ses sites : Joeuf – Blénod – Nancy et Moncel-lès-Lunéville, l'entité prévoit une cinquantaine de réunions dans l'année sur le département.

Encourager et promouvoir l'esprit d'entreprise et détecter des projets de création, reprise et développement d'entreprise, réaliser un accompagnement de qualité, assurer l'hébergement en pépinière et le suivi post-crédation des entreprises nouvelles font partie de ses missions.



Entrepreneurs, porteurs de projet, étudiants, demandeurs d'emplois, acteurs économiques, collectivités territoriales, structures d'accompagnement, de conseils et d'insertion : **inscrivez-vous jusqu'au 11 janvier 2021 pour la 1<sup>ère</sup> rencontre.** Entrée libre ! dans la limite des places disponibles

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021 À BLENOVISTA**

- **mardi 12 janvier : vœux et loi de finances 2021**
- **mardi 16 février : transmission et reprise d'entreprises**
- **mardi 23 mars : bien-être, santé et sport en entreprise**

**À NOTER DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS** SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DUES AUX DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE



*Don du sang*

**JEUDI 7 JANVIER DE 16 H À 19 H 30**

**Salle des banquets du centre Michel-Bertelle**

**Entrée libre - dondesang.efs.sante.fr - EFS**

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang! Sauvez encore plus de vies en téléchargeant l'appli.

**#missingtype**

*Ça marche et ça roule*

**DIMANCHE 7 FÉVRIER - INSCRIPTIONS SUR PLACE DÈS 7 H 30 ET DÉPARTS À 8 H - CENTRE MICHEL-BERTELLE**

**Licencié = 4 € / Non-licencié = 6 € / Gratuit pour les - 18 ans**  
**COB Cyclotourisme et le COB Randonnée Pédestre**



**Parcours VTT :** 10,15, 20 et 40 km. **Parcours randonnée pédestre :** 10,15 et 20 km. **Parcours route :** 30, 50, 65 km. Les itinéraires fléchés seront détaillés sur une carte et remis à chaque participant. Ravitaillements sur réservation.

**Renseignement au :**  
**03 83 82 26 58**

## Le Bloc-notes des conseils

Sur le plan financier, après avoir pris acte du rapport d'orientation budgétaire lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, le Conseil municipal a adopté les deux budgets primitifs communaux (principal et eau) pour l'année 2021, à savoir :

	Investissement	Fonctionnement
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
Dépenses	2 508 240 €	7 044 142 €
Recettes	2 508 240 €	7 044 142 €
<b>BUDGET DE L'EAU</b>		
Dépenses	108 504 €	133 741 €
Recettes	108 504 €	133 741 €

Ces budgets vous seront présentés plus en détail dans le Bonjour Blénod lors de l'adoption du Budget supplémentaire de la commune.

Le Conseil municipal a choisi de reconduire les différents taux d'imposition, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties à 13,27 % (la moyenne nationale se situe entre 19 % et 20 %) et la taxe foncière sur les propriétés non-bâties à 36,12 %.

La part collectivité de l'eau reste aussi inchangée, avec l'application de la tarification sociale de l'eau et les 5 premiers m<sup>3</sup> consommés par foyer offerts, puis une tarification croissante selon l'utilisation faite de la ressource en eau.

Deux subventions ont également été accordées. Une première de 24 000 € pour le CS Blénod football dans le cadre de la convention d'objectifs qui lie la commune au club sur la période 2020-2024. La seconde de 500 € à la Gaule mussipontine pour la réalisation d'un accès pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur l'étang Muller, portée par l'association.

# TRIBUNES LIBRES

## Majorité

### Des promesses aux actes !

*Malgré une Loi de finances qui va encore réduire les marges de manœuvre des collectivités et in fine de notre commune, la majorité municipale met en œuvre le projet municipal.*

*En 2021, l'aide au permis de conduire pour les jeunes va devenir réalité, la politique environnementale continuera de se développer et des investissements conséquents vont être mis en œuvre.*

*L'humain restera au cœur de nos préoccupations.*

## Opposition

### Meilleurs vœux à tous.

*Pouvons-nous prétendre à agir sans changements ?  
La pensée politique locale et actuelle ne doit-elle pas s'adapter à toute transition ?*

*L'intentionnalité sera une action nouvelle de ma part.  
Nous devons accompagner, rassurer et aider nos concitoyens dans cette conjoncture.  
Cet instant sera mon combat.  
Admettre l'ancienne école et son attermoisement serait un acte dépravé.*

*Rendez-vous en février 2021.*

*« Dans la nature, tout a une raison.  
Si tu comprends cette raison,  
tu n'as plus besoin de l'expérience. »*

*Léonard De Vinci*

*Bernard Bertelle, maire de Blénod,  
le conseil municipal,  
le conseil d'administration du centre communal d'action sociale,  
l'ensemble du personnel de la commune et du CCAS,  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021*

*Année internationale de l'économie créative au service  
du développement durable des Nations Unies*



**MAIRIE**  
220 avenue Victor-Claude - BP 291  
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 80 43 00



[www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)



[a.blenod.pam](https://www.facebook.com/ablenod.pam)



[a Ville de Blénod](https://twitter.com/aVilledeBlénod)